



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

 **COPIE**

## PRÉFET DE LA REGION MIDI-PYRENEES

Direction Régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement

Toulouse, le 27 JAN. 2011

Affaire suivie par : Philippe GRAMMONT

Téléphone : 05.62 30 26 21

Télécopie : 05.62 30 27 49

Courriel : philippe.grammont

@developpement-durable.gouv.fr

Madame,

A l'issue du débat public, le ministre en charge des transports a décidé le 25 juin 2010 l'achèvement de l'Autoroute Castres-Toulouse, par mise en concession autoroutière.

Conformément à cette décision, les études préalables à la déclaration d'utilité publique sont lancées sous mon autorité. La concertation et l'information du public s'inscrivent dans le processus d'étude. Elles prendront différentes formes (réunions, permanences, diffusions ou mise à disposition de documents, de plaquettes, site interne, etc.) en fonction des publics concernés et de l'avancement du projet. Après consultation des communes et des établissements public de coopération intercommunale concernés, j'ai fixé les modalités de la concertation.

Une charte de la concertation décrit les instances et les règles de la concertation que la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Midi-Pyrénées, sous mon autorité, s'engage à mettre en place et à respecter.

Suite à ma sollicitation, la Commission nationale du débat public vous a désignée comme garant de la concertation.

J'ai l'honneur, dans ce cadre, de vous confier les missions qui suivent.

Vous veillerez au bon déroulement de la concertation territoriale dans le respect des modalités que j'ai fixées, au respect de l'information du public ainsi qu'au respect de la charte de la concertation.


Vous exercerez un rôle de recours sur les questions liées à la concertation et à l'information sur le projet.

Vous participerez au comité de suivi dont vous validerez les comptes-rendus, et à votre convenance aux différentes instances de la concertation.

Vous m'adresserez un bilan de votre action à chaque fin d'étape des études, accompagné le cas échéant de recommandations pour la suite. Votre mission s'achèvera avec le lancement de l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Le Préfet de Région



Dominique BUR

Madame Nerte DAUTIER,  
Garante de la concertation du  
Projet d'autoroute Castres-Toulouse  
22 rue de la Pépinière  
84000 AVIGNON